Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS MHR

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Seuls avec tous : les pratiques collaboratives et leurs effets sur les liens sociaux (1 question) **Page 3**

2. La société nous rend-elle solidaires ? (1 question) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsmhr.fr/assets/annales/bts-mhr/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS MHR - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Seuls avec tous : les pratiques collaboratives et leurs effets sur les liens sociaux

Le corpus rassemble une étude sur les promesses et les limites de la société collaborative, un reportage sur des espaces de coworking, un extrait de Jean Giono sur l'autonomie de l'artisan face au travail industriel spécialisé et un dessin sur le covoiturage. Il invite à comparer les formes de coopération, leurs motivations et leurs effets sur les relations sociales.

Question 1. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Les quatre documents interrogent différentes formes de vie ou d'action collectives : échanges entre particuliers, espaces de travail partagés, organisation industrielle et covoiturage. L'étude du CREDOC confronte les promesses de solidarité aux motivations observées. Le reportage montre les écarts entre le discours communautaire et les expériences vécues. Giono défend l'autonomie de l'artisan face au travail spécialisé, tandis que le dessin de presse recourt à l'exagération visuelle. Leur confrontation fait apparaître une question commune : la mise en commun crée-t-elle nécessairement des liens solidaires et durables ?

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Nature, idée directrice et procédés	Étude d'Émilie Daudey et Sandra Hoibian, fondée notamment sur une enquête du CREDOC. Elle confronte les discours idéalistes sur l'économie collaborative à ses motivations et effets concrets.	Reportage d'Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres sur le coworking. Description, témoignages contrastés et citations mettent en regard le discours des promoteurs et les usages.	Extrait argumentatif de Jean Giono, construit autour du récit de son père cordonnier. L'opposition entre artisan et ouvrier spécialisé, ainsi que les contrastes et répétitions, défend l'autonomie du métier artisanal.	Dessin de presse de Rémi Malingrey consacré au covoiturage. L'exagération visuelle de l'occupation de la voiture donne une représentation humoristique de cette pratique.
Promesses et motivations	Les échanges peuvent encourager l'entraide, les liens et des contributions altruistes. Toutefois, le gain de pouvoir d'achat est cité comme principal avantage par 67 % des Français interrogés.	Les espaces partagés mettent en avant les échanges, le réseau et la communauté. Ils offrent aussi un lieu de travail hors du domicile et rompent potentiellement l'isolement.	L'artisan maîtrise les étapes de fabrication et peut exercer son métier là où il choisit de vivre. Son savoir-faire lui procure une autonomie matérielle et personnelle.	Le covoiturage met en commun un déplacement et plusieurs passagers, comme le montre la scène dessinée.
Limites et effets sur les relations ou l'autonomie	Les plateformes produisent souvent des liens faibles et laissent peu de prise aux usagers sur leurs règles. Les associations et projets communs peuvent, eux, susciter des liens plus étroits.	La proximité ne suffit pas à créer une communauté : elle peut gêner la concentration et entraîner des stratégies d'évitement. Les rencontres et la co-construction restent secondaires pour beaucoup.	À l'usine, l'ouvrier ne réalise qu'une opération, dépend de l'organisation et ne peut quitter son poste sans perdre ses moyens de vivre. Giono présente cette spécialisation comme une régression de l'autonomie.	La foule entassée dans le véhicule relève de l'exagération satirique. Le dessin donne à voir la densité du partage sans établir, à lui seul, la qualité des liens entre passagers.
Problématique	La mise en commun des biens, des déplacements ou du travail suffit-elle à créer une solidarité durable, ou dépend-elle des motivations, de la qualité des relations et de l'autonomie laissée aux personnes ?			
Plan détaillé	I. Des pratiques collectives porteuses de bénéfices : économies, échanges, rencontres et partage d'un lieu ou d'un déplacement. II. Des effets sociaux incertains : intérêt individuel, relations faibles, difficultés de cohabitation et écart entre discours communautaire et usages. III. Une coopération plus féconde suppose des liens réels et une participation qui préserve l'autonomie.			

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Synthèse rédigée	Les pratiques collectives se développent dans les échanges, le travail et les déplacements. Présentées comme des moyens de renforcer les liens et de transformer les modes de vie, elles répondent aussi à des intérêts matériels et ne produisent pas toujours une solidarité durable. Leur utilité concrète constitue un premier moteur. L'étude du CREDOC indique que 67 % des Français interrogés citent les économies ou les gains comme principal avantage des pratiques collaboratives. Le coworking offre, lui aussi, un espace de travail hors du domicile, tandis que le covoiturage met en commun un trajet. Ces pratiques peuvent favoriser rencontres et échanges, mais leur portée collective varie. Dans les espaces de coworking, la communauté annoncée se heurte parfois au besoin de travailler sans être dérangé. Sur les plateformes, les relations restent souvent ponctuelles, contrairement aux liens plus étroits susceptibles de se former dans une association ou un projet commun. La manière d'organiser l'activité détermine également la liberté des personnes. Giono oppose l'artisan, qui maîtrise toutes les étapes de fabrication et peut choisir son lieu de vie, à l'ouvrier d'usine réduit à une tâche et dépendant de son poste. Ainsi, partager un lieu, un service ou un déplacement ne suffit pas à garantir la solidarité : celle-ci dépend de la réalité des échanges, de leur durée et de l'autonomie conservée par chacun.			

✓ RÉPONSE À RETENIR

La mise en commun peut rapprocher et aider, mais elle ne garantit pas la solidarité : celle-ci dépend de liens réels, durables et compatibles avec l'autonomie de chacun.

2. La société nous rend-elle solidaires ?

La question prolonge le thème « Seuls avec tous » en invitant à réfléchir au rôle de la société dans la solidarité. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur le corpus, les lectures et les connaissances personnelles du candidat.

Question 1. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Notre société nous rend-elle solidaires ? Elle crée des occasions d'entraide et des institutions qui organisent la responsabilité collective, mais la proximité ne suffit pas à garantir la solidarité.

Le covoiturage, sujet du dessin de Rémi Malingrey, et les espaces de coworking peuvent rapprocher des personnes. Pourtant, le document 1 montre que l'intérêt économique motive souvent les pratiques collaboratives : 67 % des Français en attendent surtout des économies ou des gains. Dans le document 2, Mélissa ne parvient pas à nouer les liens espérés. La solidarité demande donc davantage qu'une simple cohabitation. Elle se manifeste concrètement dans les associations ou la Sécurité sociale. Dans *Les Misérables*, Victor Hugo illustre aussi la force d'un geste généreux lorsque l'évêque vient en aide à Jean Valjean.

Enfin, Giono critique une organisation du travail qui enferme l'ouvrier dans une tâche, au détriment de son autonomie. La société peut favoriser la solidarité, mais celle-ci dépend de choix et d'actions réels.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société favorise les occasions de solidarité, sans la garantir : elle se construit par des engagements et des actes concrets.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Culture Générale et Expression, toutes spécialités, session 2019, code CULTGEN, durée de 4 heures, sans coefficient indiqué. Sur le thème « Seuls avec tous », quatre documents abordent économie collaborative, coworking, autonomie du travail et covoiturage. L'épreuve évalue la synthèse objective d'un corpus et la capacité à construire une argumentation personnelle sur la solidarité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent relever de l'entraide, mais aussi de la recherche d'économies ou d'un intérêt individuel.
- Les plateformes génèrent souvent des liens faibles, tandis qu'un engagement associatif peut favoriser des relations plus étroites.
- Le coworking rapproche des travailleurs sans garantir échanges, coopération ou concentration.
- Chez Giono, la spécialisation industrielle fragilise l'autonomie professionnelle et la liberté de déplacement de l'ouvrier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les documents avec neutralité sans exprimer votre opinion personnelle.
- Organisez la synthèse par idées communes et contrastes plutôt que document après document.
- Dans l'écriture personnelle, défendez une réponse argumentée et étayée par des exemples précis.
- Respectez les pondérations indiquées : synthèse sur 40 points et écriture personnelle sur 20 points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les contrastes entre les quatre documents, puis construisez un plan thématique. Croisez les sources dans chaque partie et restituez leurs arguments avec neutralité, sans ajouter votre avis personnel.

Q : Les pratiques collaboratives créent-elles toujours de la solidarité ?

Non. Le corpus montre des effets variés : les échanges peuvent favoriser les rencontres et l'entraide, mais répondre aussi à des intérêts économiques, produire des liens faibles ou entraîner des difficultés de cohabitation.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le sujet ne fixe pas de durée pour chaque partie. Prévoyez du temps pour analyser le corpus et rédiger la synthèse, puis pour construire et relire l'argumentation personnelle, qui vaut 20 points.

Q : Quels critères de notation sont explicitement indiqués ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. Il demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée fondée sur le corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsmhr.fr/assets/annales/bts-mhr/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS MHR - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Management en Hôtellerie-Restauration : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.